

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 102 - Mars 2008

ANALYSE BOURSIERE

Les variations de l'action SONATEL secouent les indices boursiers

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA a terminé le mois de février en hausse. En effet, les indices **BRVM 10** et **BRVM Composite** gagnent, respectivement, 4,04%, à 251,7 points et 3,1%, à 221,52 points. La capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés progresse de 3,9%, à 4 141 milliards de Fcfa et celle des valeurs composant l'indice BRVM 10 s'apprécie de 3,92%, à 3 642 milliards de Fcfa. Cependant, il convient de noter que les principaux indicateurs de la BRVM ont connu quelques perturbations dans les derniers jours de la 1^{ère} et la 2^{ème} quinzaine de Février du fait de la chute brutale et momentanée, aux séances de cotation du 12, 15 et 27 février, de l'action SONATEL, principale locomotive de la BRVM. Quant au marché obligataire, sa capitalisation boursière a dévissé de 1,06%, à 566 milliards de Fcfa.

Le secteur « **Finances** » a été le secteur le plus dynamique avec 2 777 656 titres échangés, soit 71,10% du volume mensuel du marché. L'essentiel des transactions du secteur a porté sur le titre ETIT qui totalise 2 776 438 actions négociées, soit 99,96% du volume sectoriel. Son cours affiche la hausse mensuelle la plus importante depuis le fractionnement du titre en février 2007, terminant ainsi le mois à 625 Fcfa, soit une plus value de 22,55%. Cette embellie de l'action ETIT s'explique par la forte demande des investisseurs qui ont retrouvé une certaine confiance dans le titre du fait des performances affichées par le Groupe et accompagnées d'une politique d'expansion soutenue. Dans le même sillage, BOA Niger et SGB CI gagnent 11,11%, à 30 000 Fcfa et 1,36%, à 29 050 Fcfa. Par contre, BOA Bénin cède 1,33%, à 37 000 Fcfa.

Le secteur « **Agriculture** » présente 1 054 495 titres négociés, soit 26,99% des transactions mensuelles du marché. Le secteur est principalement tiré par PALM CI qui a enregistré 819 558 titres transigés, soit 77,72% du volume sectoriel. Son cours affiche une faible hausse mensuelle de 0,02%, à 11 700 Fcfa. SOGB CI et SAPH CI offrent des plus values de 17,65%, à 33 000 Fcfa et 10,34%, à 32 000 Fcfa, respectivement.

Le secteur « **Services Publics** » totalise 47 998 titres négociés, soit 1,23% du volume mensuel des échanges. L'action SONATEL a clôturé le mois de février en légère baisse de 0,46%, à 194 000 Fcfa après avoir atteint, à la séance de cotation du 07 février, 199 800 Fcfa. En effet, d'importantes opérations d'acheté/venu au courant du mois ont bouleversé l'ascension du cours de l'action SONATEL qui ne devrait pas tarder à retrouver son évolution normale surtout suites aux résolutions du dernier Conseil d'Administration du Groupe qui a proposé le versement d'un dividende net de 9 900 Fcfa par action. CIE CI gagne 21,39%, à 17 000 Fcfa tandis que SODE CI reste stable à 9 940 Fcfa.

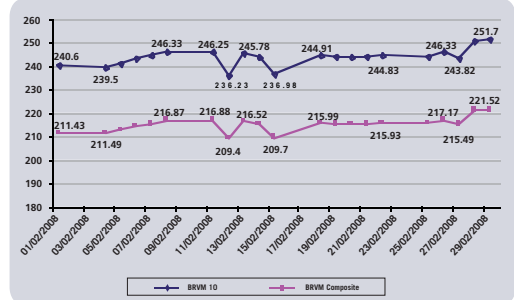
Le secteur « **Industrie** » affiche 12 246 actions transigées, soit 0,31% du volume mensuel du marché. Le secteur enregistre la plus forte baisse mais aussi la plus forte hausse du marché avec, respectivement, TRITURAF CI qui perd 9,84%, à 4 950 Fcfa et SIVOA CI en hausse de 23,26%, à 9 990 Fcfa. FILTISSAC CI cède également 9,10%, à 8 995 Fcfa tandis que SITAB CI et UNIWAX CI offrent, respectivement, des plus values de 12%, à 56 000 Fcfa et 6,54%, à 21 990 Fcfa.

Le secteur « **Transport** » suit de près le secteur « Industrie » et enregistre 11 955 titres négociés, soit 0,31% du volume mensuel des transactions. La quasi-totalité des échanges a porté sur l'action SDV-SAGA CI qui représente 99,53% du volume sectoriel, soit 11 899 titres transigés. Malgré ce dynamisme, son cours n'enregistre qu'une légère hausse de 0,01%, à 46 000 Fcfa. L'autre composante du secteur, SIVOM CI, gagne 7,21%, à 5 950 Fcfa.

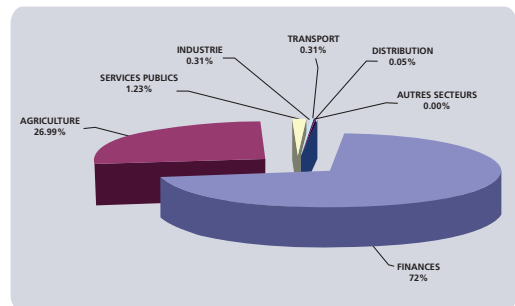
Le secteur « **Distribution** » totalise un faible volume d'échange avec 2 148 titres transigés, soit 0,05% du volume mensuel du marché. TOTAL CI a été le titre le plus dynamique, ayant réalisé 63,92% du volume sectoriel, soit 1 373 actions négociées. Son cours affiche une hausse de 2,31%, à 92 600 Fcfa. BERNABE CI gagne également 5,73%, à 24 000 Fcfa tandis que SHELL CI et ABIDJAN CATERING perdent, respectivement, 5,21%, à 18 000 Fcfa et 2,17%, à 4 500 Fcfa.

Le marché **obligataire affiche** un volume appréciable de 382 292 titres négociés pour une valeur totale de 3 823 010 000 Fcfa. Le marché a été principalement tiré par la ligne « TPCI 6,5% 2005-2008 » qui a enregistré, respectivement, les 14 et 19 février des volumes de transaction de 289 604 titres pour un montant total de 2 896 040 000 Fcfa et 90 396 titres pour une valeur globale de 903 960 000 Fcfa.

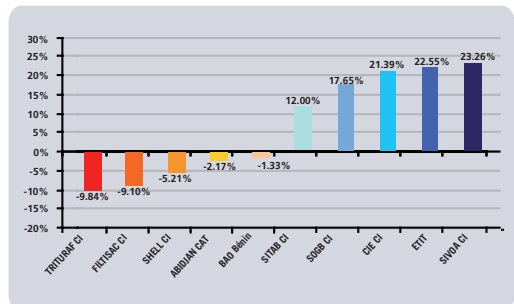
Evolution des indices - Février 2008



Volumes sectoriels - Février 2008



Plus fortes baisses / hausses - Février 2008



CGF BOURSE

Certifié ISO 9001 : 2000 par

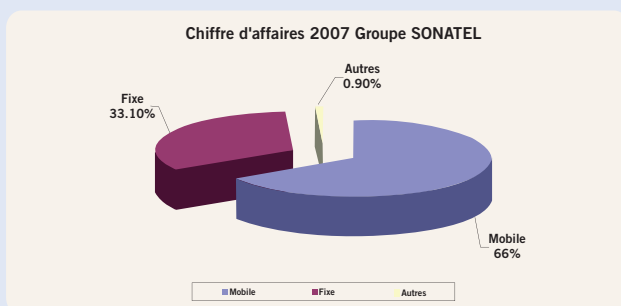


1^{ère} SGI Ouest africaine certifiée ISO 9001 version 2000

THEME DU MOIS

SONATEL : une activité en hausse de 18,04%, à 471 milliards de Fcfa

Le Groupe SONATEL a enregistré, pour l'exercice 2007, une croissance de son activité de 18,04%, soit un chiffre d'affaires consolidé de 471 milliards de Fcfa. La contribution des filiales Guinée et Guinée Bissau est relativement modeste vu leur démarrage en mai et novembre 2007, respectivement. La part de l'activité mobile devient prépondérante dans l'ensemble consolidé et atteint 66%, soit une croissance dû à ce segment de 39,6%. Le mobile reste donc le moteur de croissance de l'activité du Groupe SONATEL.



Les charges d'exploitation consolidées s'élèvent, en 2007, à 308 milliards de Fcfa contre 227 milliards de Fcfa en 2006, soit une hausse de 35% supérieure au taux de croissance des ventes. Cette situation s'explique, d'une part, par l'intégration dans le périmètre de consolidation des nouvelles filiales ouvertes en 2007. D'autre part, de nouvelles charges ont été induites par la croissance de l'activité et des événements exceptionnels tels que l'amende infligée à la SONATEL par l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) au Sénégal ainsi que les dotations exceptionnelles d'amortissement, suite au raccourcissement de la durée de vie sur le software réseau, ont eu un impact significatif sur l'exploitation.

Depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires du Groupe SONATEL connaît une croissance exponentielle, dopé notamment par les performances d'Orange Sénégal et Orange Mali. Le chiffre d'affaires avait ainsi progressé, entre 2005 et 2006, de 24,71%, s'affichant à près de 400 milliards de Fcfa. L'activité « mobile » avait contribué à hauteur de 56% des résultats du Groupe contre 43,10% pour le fixe et 0,90% pour l'activité Internet.

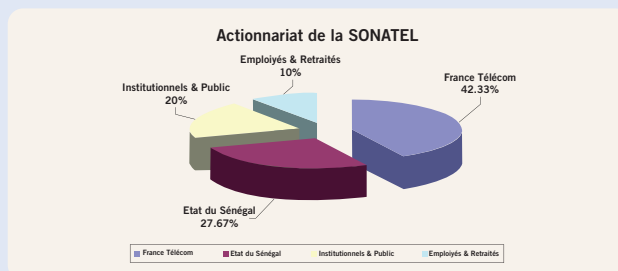
Année	2004	2005	2006	2007
Chiffre d'affaires (en FCFA)	252 631 573 479	32 638	399 237 462 484	470 589 000 000
Taux de croissance	28,95%	26,72%	24,70%	18,04%

1- La SONATEL, l'opérateur historique des télécommunications au Sénégal

La SONATEL, premier opérateur téléphonique du Sénégal, a été créé en 1985 avec la fusion de « l'Office des Postes et Télécommunications » et « Télé Sénégal ». La SONATEL devient une société privée en 1997 quand France Télécom prit une participation de 42,33% au capital.

En 1998, le titre SONATEL est introduit en bourse à la BRVM avec 10 000 nouveaux actionnaires. Un an plus tard, la filiale mobile « Alizé » est créée. En 2001, Sonatel MultiMédia, un fournisseur de

service Internet opérant sous la marque Sentoo, démarre ses activités. La SONATEL connaît une telle croissance qu'elle acquiert une licence au Mali en 2002.



Actionnariat de la SONATEL au 31 décembre 2007

Le Groupe devient un opérateur sous régional avec le démarrage, en 2003, des activités de la filiale Ikatel Mali, et durant la même année la SONATEL est certifiée ISO 9001 version 2000.

En 2006, à l'instar de toutes les filiales détenues majoritairement par France Télécom en Afrique, Orange devient la marque officielle de tous les produits de la SONATEL (fixe, mobile, Internet) et la filiale Ikatel devient Orange Mali.

En 2007, la SONATEL poursuit sa croissance externe et, suite à des appels d'offres, elle est déclarée adjudicatrice d'une licence de téléphonie mobile en Guinée Bissau. Elle étend sa présence par le rachat de la licence SPACETEL (téléphonie mobile) en Guinée Conakry.

2- Un nombre d'abonnés en constante évolution

De 2004 à 2007, une évolution remarquable s'est faite sentir à tous les niveaux, du fait de la conquête de nouveaux marchés au niveau de la sous région par le Groupe SONATEL. En effet, en 2007, le parc du Groupe SONATEL, tout segment confondu, s'est fortement accru, dépassant 5 millions d'abonnés, soit une hausse de 53,75% par rapport à 2006, tirée en partie par l'exploitation des nouvelles licences en téléphonie mobile en Guinée-Bissau et en Guinée-Conakry. Par ailleurs, le Groupe SONATEL est également le leader incontesté de la téléphonie mobile au Mali avec une part de marché de 80%.

	PDM 2007	2004	2005	2006	2007
Sénégal - fixe	100%	245	266	282	262
- mobile	75%	781	1 050	2 087	2 600
- total		1 026	1 316	2 369	2 862
Mali - mobile	80%	269	466	931	2 000
Guinée Bissau - mobile	-	0	0	0	100
Guinée - mobile	-	0	0	0	112
Total en millions	-	1 295	1 782	3 300	5074
Taux de croissance	-	36%	37,6%	85,2%	53,75%

3- Une rentabilité stable

Le résultat net de la SONATEL, grâce aux performances commerciales du Groupe, est en constante amélioration et augmente de 9,95% en 2007. Le Groupe SONATEL a clôturé donc son exercice 2007 avec un bénéfice net de 161 milliards de Fcfa. Il en découle une rentabilité finale de 34,3% contre 36,7% en 2006 (Résultat Net/Chiffre d'affaires). Les activités mobiles au Sénégal et au Mali ont contribué à hauteur de 84,5% au résultat

d'exploitation consolidé contre 21,6% pour l'activité fixe ; la contribution des filiales en démarrage a été négative sur l'exercice 2007.

4- Des efforts d'investissement renforcés

Le montant total des investissements réalisés en 2007 par le Groupe SONATEL a atteint 144 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 29,60% par rapport à 2006. Les investissements réseaux s'élèvent à 129 milliards de Fcfa, soit 90% du montant total des investissements.

Le Groupe SONATEL a mis un point d'honneur à accroître ses investissements en vue d'améliorer la qualité de son réseau, notamment la qualité des communications et d'écoulement du trafic.

5- L'action SONATEL, une valeur phare de la BRVM

L'évolution du cours de l'action a connu 3 grandes phases :

- De 1998 à 1999 : l'action connaît une croissance depuis son cours d'introduction à 22 000 Fcfa mais ne dépasse pas la barre des 30 000 Fcfa.
- De 1999 à fin 2003 : le cours de l'action SONATEL amorce une baisse suite au retrait des fonds d'investissements étrangers découlant de la crise ivoirienne. En fin 2003, le cours de l'action chute jusqu'à atteindre son cours d'introduction aux alentours de 22 000 Fcfa.
- De 2003 à nos jours, le cours de l'action se redresse avec une envolée spectaculaire suite au retour des fonds d'investissements étrangers qui considèrent la valeur SONATEL comme étant sous évaluée. En effet, la SONATEL a de meilleures performances économiques que certains opérateurs sous régionaux et une valorisation boursière moins importante.

Les performances remarquables de la SONATEL lui ont valu d'être primée par la BRVM qui a décerné au Groupe le 1^{er} prix des « Palmes BRVM 2006 ». Au cours de l'année 2007, le cours de l'action a quasiment doublé passant de 91 000 Fcfa à 175 000 Fcfa en fin décembre 2007. Au terme de l'année 2007, la SONATEL représentait 47% (1 750 milliards de Fcfa) de capitalisation boursière de l'ensemble des sociétés cotées à la BRVM (3 726 milliards de Fcfa). Les performances boursières de la SONATEL ont conduit à son introduction dans l'indice Ai40 (African Index 40) qui regroupe

les 40 capitalisations boursières les plus importantes d'Afrique. Cette reconnaissance par les analystes et investisseurs étrangers a conduit indubitablement à une hausse continue du cours de l'action SONATEL avec les acquisitions d'actions par des fonds non résidents. En février 2008, l'action SONATEL a atteint un niveau record de 199 800 Fcfa. Par la suite, une baisse de la demande sur les marchés a entraîné un repli de la valeur mais limitée à 182 000 Fcfa, à la date du 09 Avril.

6- Des investissements en perspective pour davantage faire face à la concurrence

En 2008, le Groupe SONATEL envisage de persévérer dans ses efforts d'investissement dans toutes les filiales et prévoit ainsi des investissements de l'ordre de 135 milliards de Fcfa qui devraient permettre de :

- Optimiser la qualité de service du réseau et d'assurer un bon écoulement du trafic sans cesse grandissant ;
- Améliorer la stratégie de développement du Haut Débit par l'ADSL mais aussi par des solutions Internet par le mobile ;
- Etendre la couverture en zone rurale, redynamiser le fixe grâce au déploiement du CDMA et développer l'Internet dans les villages ;
- Développer des offres innovantes de mobilité pour les entreprises et les professionnels en vue d'améliorer les parts de marché.

Il convient de noter qu'une troisième licence globale (fixe, mobile, Internet) a été accordée, par l'Etat du Sénégal, au Groupe SUDATEL déjà présent en Mauritanie et au Soudan pour une valeur de 200 millions USD. Aussi, la concurrence sur le marché sénégalais s'accroît pour la SONATEL et les divers investissements qui seront réalisés lui permettront d'y faire face avec compétitivité. En effet, SONATEL compte maintenir son leadership et sa position forte sur le marché mobile et Internet.

Le Groupe SONATEL prévoit aussi d'accroître sa part sur ses nouveaux marchés et renforcer sa politique d'extension. A ce sujet, France Télécom (Orange) s'installe actuellement au NIGER et procède déjà au recrutement de ses équipes. Seulement, la part de SONATEL dans cette nouvelle filiale Orange reste encore à déterminer et les négociations sont en cours.

Le tableau ci-dessous récapitule les informations pertinentes sur l'action SONATEL.

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE SONATEL								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
COURS DE L'ACTION SONATEL								
- Plus haut	26 600	25 000	23 000	23 110	36 030	67 015	93 000	175 000
- Plus bas	21 000	19 800	20 000	20 500	22 950	36 035	67 015	91 000
- Cours Sonatel au 31/12	21 000	20 000	20 000	22 500	36 030	67 015	91 000	175 000
- Cours moyen Sonatel	24 453	20 848	20 606	21 302	30 112	48 797	88 942	129 788
Bénéfice net par action	4 252	4 745	4 649	5 764	7 677	10 554	13 062	14 096
Dividende net par action	2 610	2 610	2668,5	3 960	5 085	6 210	7 947	9 900
Rendement (%)*	10,67	12,52	12,95	18,59	16,89	12,73	8,93	7,67
PER	4,94	4,21	4,30	4,01	4,72	5,86	6,96	12,41
Volume moyen mensuel de titres SONATEL transigés	24 746	5 388	7 360	15 331	35 049	13 575	41 792	26 443
Volume moyen mensuel de titres transigés à la BRVM	78 342	31 109	57 448	54 977	143 326	100 950	177 125	815 525
Pourcentage titres transigés SONATEL vs BRVM	32%	17%	13%	28%	24,45%	13,44%	23,58%	4%
INDICE								
- BRVM 10	77,27	84,11	82,36	82,21	84,86	117,48	132,92	171,00
- BRVM Composite	74,76	77,46	74,34	76,53	77,85	93,61	120,53	182,55

* Rendement calculé sur la base du cours moyen annuel

ANNONCES

• Événements sur valeurs (ESV)

08 février 2008 : Paiement des intérêts annuels des emprunts obligataires publics dénommés «BOAD 4,75% 2006-2012» et «BOAD 5% 2006-2014» de la Banque Ouest Africaine de Développement.

17 février 2008 : Paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire public dénommé «CELTEL BURKINA 6,35% 2007-2013», pour un montant global de 387 985 000 Fcfa dont 9 075 000 000 Fcfa d'amortissement de titres et 2 359 500 000 Fcfa d'intérêts.

20 février 2008 : Paiement des intérêts semestriels et remboursement du 1/10 du capital de l'emprunt obligataire public dénommé «SHELTER AFRIQUE 6,25% 2003-2012» de la Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique, soit un montant global de 404 687 500 Fcfa dont 350 000 000 Fcfa de capital à rembourser et 54 687 500 Fcfa d'intérêts.

28 février 2008 : Paiement des intérêts annuels et remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire public dénommé «Etat du Togo 6,50% 2006-2011», soit un montant global de 11 434 500 000 Fcfa dont 9 075 000 000 Fcfa d'amortissement de titres et 2 359 500 000 Fcfa d'intérêts.

• Première cotation de lignes obligataires

✓ La première cotation de l'emprunt obligataire public dénommé «SEMA 6,85% 2007-2012 » a eu lieu le 12 février 2008 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). L'obligation « SEMA 6,85% 2007-2012 » a été cotée à 10 000 Fcfa, pied du coupon. 10 titres ont été échangés pour une valeur totale de 100 000 Fcfa.

✓ La première cotation de l'emprunt obligataire public dénommé «Etat du Sénégal 5,5% 2007-2012 » a eu lieu le 21 mars 2008 à la BRVM. L'obligation « Etat du Sénégal 5,5% 2007-2012 » a été cotée à 10 000 Fcfa, pied du coupon. 50 titres ont été échangés pour une valeur totale de 500 000 Fcfa.

• Admission à la cote de nouvelles actions

Les 50 000 nouvelles actions de BOA Bénin et les 39 000 nouvelles actions de BOA Niger issues de l'augmentation de capital des deux banques, en décembre 2007, par apport en numéraire ont été admises à la cote de la BRVM le 05 février. En conséquence, le capital de la BOA Bénin est passé de 7,5 milliards de Fcfa à 8 milliards de Fcfa et celui de la BOA Niger s'établit à 2,34 milliards de Fcfa contre 1,95 milliards de Fcfa précédemment.

• Cession d'activités de PEYRISSAC CI à BERNABE CI

Depuis le 1^{er} février 2008 la société PEYRISSAC CI a cédé, à la société BERNABE CI, ses activités d'importation, de distribution de biens et des produits de grande consommation exercées sous l'enseigne GALERIE PEYRISSAC ainsi que ses activités d'importation et de distribution de matériaux de construction et d'outillages exercées sous l'enseigne TECHNIBAT.

Vos contacts à CGF Bourse

Marketing &
Communication
Oumar DEME
(221) 33 849 03 97

Opérations Boursières
Ndèye Khady DIACK
(221) 33 849 03 88

Front Office
Joséphine Odile DIOH
CAMPAL
(221) 33 849 03 99

Chargée de Clientèle &
Négociation
Oumou Kalsome DIOM
(221) 33 849 03 95

Gestion Des Actifs (CGF
Gestion)
Astou DIOP
(221) 33 849 03 92

• Paiement de dividendes par SITAB CI

La Société Ivoirienne des Tabacs (SITAB) versera, au titre de l'exercice 2007, un dividende annuel net de 5 536 Fcfa par action. La date de fermeture des registres étant fixé au mardi 08 avril 2008, le titre SITAB CI (symbole : STBC) cotera ex-dividende à partir du vendredi 04 avril.

Le titre SITAB CI a clôturé le mois de février 2008 en hausse de 12%, à 56 000 et offre ainsi un rendement mensuel de 9,88%. La SITAB CI avait versé, pour le compte de l'exercice 2006, un dividende net de 5 518 Fcfa par action avec un rendement annuel moyen, en fin 2007, de 12,22% et un PER de 8,33%.

• ECOBANK élue meilleure banque de marché émergent en Côte d'Ivoire

ECOBANK a été élue meilleure banque de marché émergent par une étude qui sera publiée dans l'édition de mai 2008 du magazine Global Finance, selon un communiqué de presse du Groupe bancaire basé à Lomé (Togo), en date du 20 mars 2008.

Selon ce communiqué, la rédaction de Global Finance, avec le concours d'analystes économiques, de hauts cadres et de consultants du secteur bancaire, a choisi ECOBANK sur plusieurs critères, incluant la croissance des revenus, le profit et les résultats, les alliances et partenariats stratégiques, la qualité du service à la clientèle, la compétitivité et l'innovation.

« Nous avons identifié les banques capables de fournir des solutions aux entreprises et aux hommes qui veulent se saisir de vraies opportunités de développement et réussir dans un environnement souvent difficile... » affirme Joseph Giarraputo, Président et Rédacteur en Chef de Global Finance.

Commentant la distinction, le Directeur Général du Groupe ECOBANK, M. Arnold Ekpe, a déclaré que « le choix de ECOBANK confirme sa position de leader dans le secteur bancaire africain et son engagement à long terme envers le continent africain ».

Evelyne Tall, Directeur Régional de ECOBANK pour l'UEMOA, a ajouté que « le Groupe ECOBANK est fier de cette élection. Elle illustre son engagement, en tant que banque panafricaine avec des standards internationaux, à fournir des produits et services bancaires pratiques, accessibles et fiables à ses clients en Afrique ».

Pour sa part, Charles Daboiko, Directeur Général de ECOBANK Côte d'Ivoire, considère que « cette distinction récompense la détermination du Groupe ECOBANK à fournir un service de haut niveau à ses clients, avant et pendant les périodes difficiles. Elle motive l'ensemble des employés à redoubler d'efforts pour les clients, incluant les investisseurs, dans cette période post-conflit ».

1998 - 2008
CGF Bourse fête ses 10 ans.

*Ensemble, partageons les acquis de la maturité
pour votre meilleure satisfaction.*

Faites confiance à l'expertise